

INTERROGATION SUR UN TEXTE PHILOSOPHIQUE
ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Élie During, Élise Marrou

Coefficient de l'épreuve : 5

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes, dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions

Type de sujets donnés : Texte choisi dans les œuvres d'un des deux auteurs du programme de l'écrit, à l'exclusion de l'œuvre de cet auteur prévue pour l'écrit

Modalités de tirage du sujet : Tirage au sort d'un sujet parmi plusieurs textes (pas de choix)

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun

Le programme des épreuves d'oral était constitué par un choix d'œuvres de Jean-Paul Sartre (*L'Être et le néant*, troisième partie et chapitre 1 de la quatrième partie, *L'Imaginaire*, quatrième partie et conclusion, et *La Transcendance de l'ego*). Le jury a entendu cette année 34 candidats admissibles (pour 33 en 2017 et 31 en 2018). Les résultats ont été fort satisfaisants dans l'ensemble, comme en témoigne la moyenne de 14/20, et le fait que 16 candidats ont obtenu une note égale ou supérieure à 14/20. La majorité des candidats ont fait la preuve d'une connaissance solide de la doctrine de Sartre touchant les grands thèmes que sont la conscience, la liberté, ou encore l'imagination. La plupart maîtrisaient bien les conditions de l'épreuve d'admission, notamment la gestion du temps limité de la préparation et de la performance orale. Certains ont fait montre d'une remarquable agilité dans la problématisation des textes (10 candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 18/20). Les commentaires les plus faibles se signalent par 5 notes en dessous de la moyenne (la plus basse à 7), et 4 notes à 10. Le plus souvent, ces candidats ne sont pas parvenus à mettre le doigt sur ce qui constituait le nœud problématique du texte, son enjeu critique, voire tout simplement son propos général.

Les difficultés rencontrées lors de l'épreuve d'admission ne tenaient pas tant à la technicité de l'idiome philosophique forgé par Sartre (être-pour-soi, néantisation, etc.), idiome que la plupart des candidats semblent avoir bien assimilé au point de parvenir à le mobiliser pour leur propre compte dans le cours de leur commentaire, qu'à la résistance que certains tours imagés peuvent opposer à une analyse purement conceptuelle. Il arrive pourtant que les images renferment la clé d'une explication. Ainsi, pour ne prendre qu'un seul exemple, dans un extrait de *L'Être et le néant* consacré à la conscience désirante, l'énoncé d'ouverture, « le plus faible désir est déjà submergeant », méritait à lui seul une analyse précise. Ce verbe « submerger » fixe en effet le thème général d'une compréhension du désir dont la formulation en termes purement conceptuels ne donne qu'une pâle idée. En l'occurrence, il était crucial de relever la tonalité générale du passage en suivant le développement des images organiques (enlissement, lourdeur, alanguissement, endormissement, ou encore vertige, évanouissement...) pour bien cerner ce dont il est question (le désir sexuel) en même temps que l'enjeu dernier du texte (le projet d'une conscience qui cherche à coïncider avec son corps). D'une manière générale, les

candidats ont eu tendance à affaiblir ce qui faisait la radicalité (ou le caractère contre-intuitif) des thèses de Sartre. Ils ont trop souvent négligé la singularité de l'écriture philosophique au profit d'une restitution correcte mais quelque peu abstraite des problèmes. La dernière difficulté que les candidats ont rencontrée était sans doute due au caractère souvent sinueux et au rythme parfois saccadé des arguments sartriens. Parmi les candidats dont le jury a par ailleurs apprécié les évidentes qualités philosophiques, certains ont parfois eu du mal à dégager clairement le problème autour duquel gravitait le texte qui leur était soumis, ou encore à identifier les points sur lesquels l'auteur voulait mettre l'accent. En dépit des difficultés propres au corpus, nous tenons à souligner la qualité du travail de fond manifestement mené sur les textes au programme, et à saluer le niveau souvent remarquable des candidats que nous avons pu entendre lors de cette épreuve d'admission de l'option en philosophie.

Liste des extraits de textes commentés :

Jean-Paul Sartre, *L'Être et le néant*, Paris, Gallimard, 1943, IV^e partie, chapitre 1, p. 588 :

« Ainsi l'existence même de la *mort* nous aliène tout entier ... à toute signification *objective* qu'il plaira à l'autre de lui donner. »

Jean-Paul Sartre, *L'Être et le néant*, Paris, Gallimard, 1943, IV^e partie, chapitre 1, p. 583 :

« S'il en est ainsi, nous ne pouvons même plus dire que la mort confère un sens du dehors à la vie ... qui fait sombrer ma vie dans l'absurde. »

Jean-Paul Sartre, *L'Être et le néant*, Paris, Gallimard, 1943, IV^e partie, chapitre 1, p. 573 :

« Pour-moi, je ne suis pas plus professeur ou garçon de café que beau ou laid ... c'est-à-dire de prendre sur soi le point de vue de l'autre. »

Jean-Paul Sartre, *L'Être et le néant*, Paris, Gallimard, 1943, IV^e partie, chapitre 1, p. 568 :

« [L]e pour-soi ne saurait être une personne ... je suis quelque chose que je n'ai pas choisi d'être. »

Jean-Paul Sartre, *L'Être et le néant*, Paris, Gallimard, 1943, IV^e partie, chapitre 1, p. 564 :

« Nous avons montré que l'existence de significations ... l'autre comme transcendance transcendée est révélatrice de complexes *donnés* de moyens à fins. »

Jean-Paul Sartre, *L'Être et le néant*, Paris, Gallimard, 1943, IV^e partie, chapitre 1, p. 547 :

« Ainsi nous choisissons notre passé à la lumière d'une certaine fin ... le passé, par suite, a pour fonction d'exiger d'eux la fidélité. »

Jean-Paul Sartre, *L'Être et le néant*, Paris, Gallimard, 1943, IV^e partie, chapitre 1, p. 544 :

« [J]e ne me borne pas à recevoir passivement la signification « laideur » ... pour le réaliser, qu'est-ce donc, sinon précisément un *impératif* ? »

Jean-Paul Sartre, *L'Être et le néant*, Paris, Gallimard, 1943, IV^e partie, chapitre 1, p. 520 :

« Comme, en effet, le surgissement d'une décision *volontaire* trouve son mobile ... les conséquences d'un théorème ne peuvent se retourner contre lui et le changer. »

Jean-Paul Sartre, *L'Être et le néant*, Paris, Gallimard, 1943, IV^e partie, chapitre 1, p. 494 :

« [S]i le mobile est transcendant, s'il est seulement l'être irrémédiable ... Quand la volonté intervient, la décision est prise et elle n'a d'autre valeur que celle d'une annonciatrice. »

Jean-Paul Sartre, *L'Être et le néant*, Paris, Gallimard, 1943, IV^e partie, chapitre 1, p. 484 :

« Du seul fait, en effet, que j'ai conscience des motifs qui sollicitent mon action ... avec le néant qui est au cœur de l'homme. »

Jean-Paul Sartre, *L'Être et le néant*, Paris, Gallimard, 1943, IV^e partie, chapitre 1, p. 479 :

« [I]l faut ici inverser l'opinion générale et convenir de ce que ce n'est pas la dureté d'une situation ... pour la néantiser à son tour en déclarant : « Je *ne suis pas* heureux ». »

Jean-Paul Sartre, *L'Être et le néant*, Paris, Gallimard, 1943, III^e partie, chapitre 3, p. 433 :

« Nous pouvons à présent expliciter le sens profond du désir ... une appréhension perpétuelle de sa transcendance néantisante. »

Jean-Paul Sartre, *L'Être et le néant*, Paris, Gallimard, 1943, III^e partie, chapitre 3, p. 428 :

« [L]e plus faible désir est déjà submergeant ... c'est la conscience *se faisant* corps »

Jean-Paul Sartre, *L'Être et le néant*, Paris, Gallimard, 1943, III^e partie, chapitre 3, p. 449 :

« Autrui est par principe l'insaisissable ... l'autre serait un viol de cette liberté que nous prétendions respecter. »

Jean-Paul Sartre, *L'Être et le néant*, Paris, Gallimard, 1943, III^e partie, chapitre 3, p. 406 :

« Pourquoi l'amant veut-il être *aimé* ? ... c'est une liberté qui *joue* le déterminisme passionnel et qui se prend à son jeu. »

Jean-Paul Sartre, *L'Être et le néant*, Paris, Gallimard, 1943, III^e partie, chapitre 2, p. 393 :

« Lorsque, par exemple, un médecin m'ausculte, je *perçois son oreille* ... insaisissable dimension du corps-aliéné. »

Jean-Paul Sartre, *L'Être et le néant*, Paris, Gallimard, 1943, III^e partie, chapitre 2, p. 368 :

« *Ma naissance*, en tant qu'elle conditionne la façon dont les objets se dévoilent à moi ... rend possible jusque dans sa liberté même. »

Jean-Paul Sartre, *L'Être et le néant*, Paris, Gallimard, 1943, III^e partie, chapitre 2, p. 367 :

« [L]e corps, c'est-à-dire cet insaisissable donné, ... je ne puis *survoler* le monde sans que le monde s'évanouisse. »

Jean-Paul Sartre, *L'Être et le néant*, Paris, Gallimard, 1943, III^e partie, chapitre 1, p. 314 :

« Autrui, d'ailleurs, ne me constitue pas comme objet pour moi-même ... dont l'indubitabilité et la *nécessité de fait* sont celles de ma propre conscience. »

Jean-Paul Sartre, *L'Être et le néant*, Paris, Gallimard, 1943, III^e partie, chapitre 1, p. 313 :

« L'objet c'est ce qui n'est pas ma conscience ... pouvoir objectivant qui n'est pas mon propre pouvoir et que je ne puis feindre ni forger.

Jean-Paul Sartre, *L'Être et le néant*, Paris, Gallimard, 1943, III^e partie, chapitre 1, p. 297 :

« [L]e regard n'est ni une qualité parmi d'autres de l'objet ... intermédiaire qui renvoie de moi à moi-même. »

Jean-Paul Sartre, *L'Être et le néant*, Paris, Gallimard, 1943, III^e partie, chapitre 1, p. 289 :

« En effet si le solipsisme doit être rejeté ... c'est qu'il y a quelque chose comme un *cogito* qui la concerne. »

Jean-Paul Sartre, *L'Être et le néant*, Paris, Gallimard, 1943, III^e partie, chapitre 1, p. 259 :

« J'ai honte de ce que *je suis* ... j'ai besoin d'autrui pour saisir à plein toutes les structures de mon être, le pour-soi renvoie au pour-autrui. »

Jean-Paul Sartre, *L'Imaginaire*, 1940, IV^e partie, p. 348 :

« La poignée de main que m'a donnée Pierre hier soir ... c'est-à-dire comme absent ou si l'on préfère comme un néant. »

Jean-Paul Sartre, *L'Imaginaire*, 1940, IV^e partie, p. 280 :

« Ainsi peut-on, du fait même de l'extraordinaire différence qui sépare du réel ... de sentiments et de conduites entièrement irréductibles. »

Jean-Paul Sartre, *L'Imaginaire*, 1940, IV^e partie, p. 296 :

« Depuis les travaux de Janet, on a compris que l'obsession n'est pas un corps étranger ... produit comme une résistance du moi à lui-même. »

Jean-Paul Sartre, *L'Imaginaire*, 1940, IV^e partie, p. 278 :

« L'évolution normale du savoir et du sentiment ... de l'appauvrissement affectif qui était son corrélatif indispensable. »

Jean-Paul Sartre, *L'Imaginaire*, 1940, IV^e partie, p. 259 :

« Ainsi je puis produire à volonté – ou à peu près – l'objet irréel que je veux ... comme un anti-monde. »

Jean-Paul Sartre, *L'Imaginaire*, 1940, IV^e partie, p. 240 :

« Pour le reste, l'objet en image est un irréel. ... l'obsession est *voulue*, reproduite par une sorte de vertige, par un spasme de la spontanéité. »

Jean-Paul Sartre, *L'Imaginaire*, 1940, IV^e partie, p. 280 :

« Ainsi peut-on, du fait même de l'extraordinaire différence qui sépare du réel l'objet en image ... deux types d'objets, de sentiments et de conduites entièrement irréductibles. »

Jean-Paul Sartre, *L'Imaginaire*, 1940, IV^e partie, p. 353 :

« Poser une image c'est constituer un objet en marge de la totalité du réel ... impliquée par sa constitution en monde. »

Jean-Paul Sartre, *La Transcendance de l'ego*, 1936, Conclusion, p. 79 :

« Nous pouvons donc formuler notre thèse : la conscience transcendantale est une spontanéité impersonnelle. ... lui sert d'unité à l'ordinaire. »

Jean-Paul Sartre, *La Transcendance de l'ego*, 1936, II^e partie, p. 45 :

« Nous ne devons pas faire de la réflexion un pouvoir mystérieux et infallible ... quand nous percevons *un* encrier ou *le bleu* du buvard. »

Jean-Paul Sartre, *La Transcendance de l'ego*, 1936, I^e partie, p. 23 :

« Mais, en outre, ce Je superflu est nuisible ... c'est-à-dire un objet *pour* la conscience. »